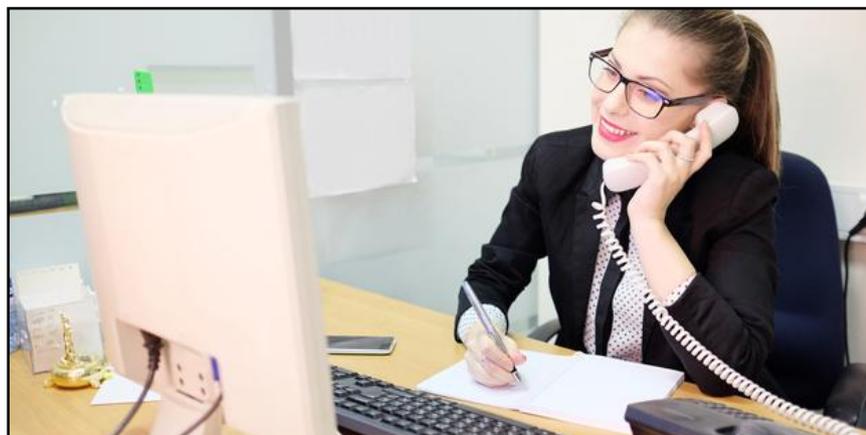


Bac Pro AGORA

(Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités)



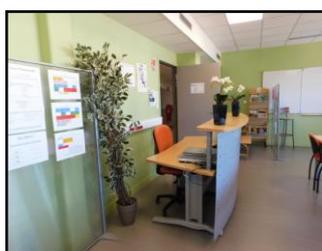
Le titulaire du BAC PRO AGORA peut occuper des postes de :

- ✚ Assistant de gestion
- ✚ Secrétaire
- ✚ Secrétaire-assistant juridique
- ✚ Secrétaire-assistant médical
- ✚ Assistant comptable
- ✚ Assistant gestion locative en immobilier
- ✚ Agent administratif logistique transport
- ✚ Assistant ressources humaines
- ✚ Secrétaire de mairie
- ✚

Ses missions consistent à prendre en charge les activités relevant de la gestion administrative au sein d'entreprises de petite et moyenne taille (artisanat, commerces, TPE, PME-PMI, ETI), de collectivités territoriales, d'administrations ou encore d'associations.

PFMP

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel réparties sur les 3 années.



Profil du titulaire du Baccalauréat professionnel

Les qualités professionnelles acquises au fur et à mesure de la formation sont les suivantes :

- ✚ l'envie de prendre des initiatives et des responsabilités ;
- ✚ le sens de l'organisation et de la rigueur ;
- ✚ la polyvalence ;
- ✚ la discrétion et des compétences langagières, relationnelles et rédactionnelles ;
- ✚ la curiosité, l'autonomie et le dynamisme ;
- ✚ la maîtrise des nouvelles technologies de l'information ;
- ✚ la maîtrise des langues étrangères.

Tâches à effectuer

Les principales activités sont :

- ✚ la réception, le traitement et la transmission de l'information sous forme de courriers, d'appels téléphoniques, de télécopies, de mails, ... ;
- ✚ l'accueil, l'orientation et l'information des visiteurs ;
- ✚ la gestion du temps par la tenue d'agendas ;
- ✚ le traitement du suivi des dossiers clients, des usagers et des adhérents ;
- ✚ l'organisation et le suivi de l'activité de production ;
- ✚ l'administration du personnel ;
- ✚ l'utilisation des outils de communication (messagerie, internet, logiciels de bureautique ...) ;
- ✚ l'utilisation des outils de travail collaboratif et coopératif...

Le Baccalauréat Professionnel permet effectivement de rentrer dans la vie active, mais son titulaire peut également continuer ses études en BTS (Brevet de Technicien Supérieur).

